



Wallonie

URBANISME**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame LOOSVELDT – DENIS, Tienne Jean Flémal, 5 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Ry Mazarin, à gauche du n° 12 à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 01 G 410 T.

Le projet est de type : Construction d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes : Ecart aux prescriptions du permis d'urbanisation "Bureau d'Etudes Concept" représenté par Mr LEBON, pour la sprl WALIDCO pour:

1. le rapport façade/pignon du volume principal de 1,24 au lieu d'être compris entre 1,5 et 2;
2. la mise en oeuvre d'un matériau non autorisé: pierre bleue (encadrement de la porte d'entrée).

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de

l'Administration communale. La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.58 ou par email :

urbanisme@grez-doiceau.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/06/2021 au 24/06/2021 au Collège communal :

– par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;

– par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Y. STORMME

A. CLABOTS

Affichage

du

04/06/2021

au

24/06/2021

